



Constituer sa candidature et répondre aux marchés publics par internet

Co animé par : CCI ou Medialex

Avec 72 Milliards d'euros en France en 2016, la commande publique est une source de revenu et d'activité non négligeable pour les entreprises.

L'acheteur public est un client comme un autre, mais les appels d'offres ont leurs spécificités : Marchés publics à procédures adaptées (MAPA), allotissements, bons de commandes...

Et de plus en plus la commande publique tend à être complètement dématérialisée. Au 1er octobre 2018, toute réponse à un marché public sera forcément dématérialisée. La réponse papier ne sera plus recevable.

Et d'ici janvier 2020, toute facturation liée aux marchés publics sera forcément électronique et passera par la plateforme Chorus pro.

Profitez de cette formation pour anticiper les changements à venir.

Durée

7 heures

Objectifs

- Comprendre le vocabulaire et les enjeux des marchés publics
- Maîtriser les différences entre co-traitance et sous-traitance
- Savoir utiliser un certificat électronique pour signer un document numérique

- Répondre à un marché public via une plateforme de marchés publics

Programme de formation

Comprendre la commande publique et savoir constituer son dossier de candidature

- Rappel sur les grands principes de la commande publique
- Fonctionnement et vocabulaire des marchés publics
- Seuils de procédures et de publicité (JAL, BOAMP, JOUE)

Etre prêt à répondre aux marchés publics

- Appréhender les besoins des acheteurs publics et se faire connaître en amont

Formuler concrètement et efficacement son dossier de candidature

- Répondre seul ou à plusieurs (co-traitance, sous-traitance : quelles différences?)
- Constituer son dossier de candidature
- Constituer efficacement les documents relatifs à la candidature, à l'offre, et à l'attribution

La veille sur les marchés publics

- Systèmes d'alertes et de veille sur les marchés publics : JAL (Journaux d'annonces légales), BOAMP (Bulletin Officiel des annonces de marchés publics), JOUE (Journal officiel de l'Union Européenne)
- Présentation d'un service de veille des appels d'offres et des marchés publics en ligne

Dématérialisation des marchés publics : les enjeux à venir

- Ce qui a changé au 1er avril 2016 : simplification des procédures, de la publicité et des documents administratifs
- La mise en place du DUME - Document Unique de Marché Européen
- Les marchés publics simplifiés (MPS)
- Les seuils actuels
- Une réponse forcément dématérialisée à partir du 1er octobre 2018.

Les certificats et la signature électronique

- Les enjeux de la signature électronique
- Où acquérir un certificat électronique

Répondre à un appel d'offres

- Mise en pratique sur différentes plateformes pour répondre à des marchés fictifs
- Les enjeux techniques de la réponse dématérialisée aux appels d'offres

Chorus Pro et la facturation électronique

- Présentation de la plateforme chorus pro
- Les enjeux de la facturation électronique

Public visé

Responsables d'entreprise, directeurs commerciaux, assistants... souhaitant développer leur activité vers les acheteurs publics.

Prérequis

- Il n'est pas nécessaire de maîtriser le code des marchés publics ni d'avoir déjà répondu à un marché public. Aucune connaissance technique nécessaire pour comprendre la réponse aux marchés publics en ligne
- Avoir accès à sa messagerie électronique pendant la formation (création de comptes, etc.)

Modalités de suivis

- Il est demandé aux stagiaires à chaque début de demi-journée la signature de la feuille de présence.
- Durant la formation, le formateur veille à la bonne compréhension et acquisition de l'information au travers de questions posées aux stagiaires.

Moyens pédagogiques

- Matériel informatique récent mis à disposition
- Supports remis aux stagiaires dès le début de la formation
- Méthodes expositives, démonstratives et actives
- Travaux pratiques
- Diaporamas et cartes heuristiques
- Sites web